

Les comptes régionaux de la branche construction en 2011

Après deux années consécutives de baisse, la branche construction en Pays de la Loire a connu en 2011 une croissance de valeur ajoutée de 6,4 %, suffisamment vigoureuse pour porter la région au 2^{ème} rang des régions françaises et permettre à cette année de figurer au 8^{ème} rang des 21 dernières. Plus qu'ailleurs en France, la construction en 2011 a contribué à la croissance de l'activité économique des Pays de la Loire qui en retour l'a stimulée. Les dispositifs de soutien au logement ont cependant joué un rôle essentiel, contribuant à maintenir la création de logements à un niveau relativement élevé, car dans le même temps les surfaces de locaux poursuivaient leur diminution, tout en continuant de représenter plus de 10 % du total national.

Une vitalité économique indéniable des Pays de la Loire sur longue période

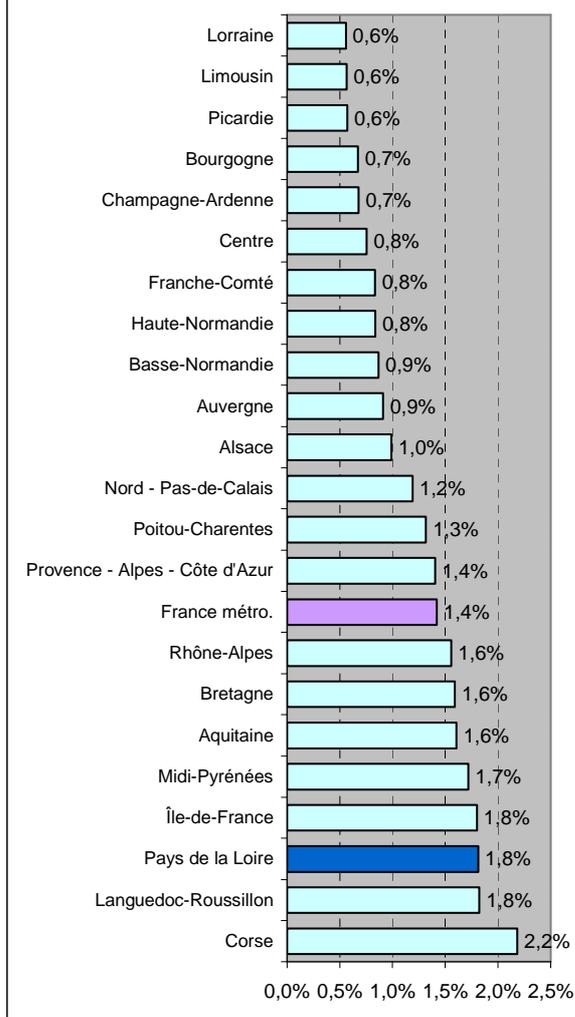
Au cours des deux dernières décennies, les Pays de la Loire ont fait preuve d'un assez remarquable dynamisme économique. Ainsi, entre 1990 et 2011, parmi les 22 régions de France métropolitaine, les Pays de la Loire se placent en 3^{ème} position pour la progression du produit intérieur brut, derrière la Corse et le Languedoc-Roussillon.

Cette croissance est liée au dynamisme démographique de la région, à la diversité de son appareil productif qui offre au territoire ligérien de meilleures capacités de résistance aux crises sectorielles et à l'importance de son économie dite "résidentielle" moins sensible aux aléas conjoncturels.

En 2011, les Pays de la Loire ont dégagé un produit intérieur brut évalué à 89,6 milliards d'euros (en volume, valeur 2005). La région se place à ce titre au 5^{ème} rang français derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Nord-Pas-de-Calais.

La part de la région dans le produit intérieur brut national (5,0 %) se situe néanmoins en deçà de son importance en termes de population ou d'emploi (5,7 %). Cette sous-représentation s'explique pour une large part par la structure de son économie, caractérisée par la présence d'industries de main-d'œuvre et la faiblesse relative d'activités à haute valeur ajoutée.

Taux de croissance annuel moyen (en volume) du P.I.B. entre 1990 et 2011



Source : INSEE (comptes régionaux)

Une très bonne année 2011 pour l'évolution du PIB régional

En 2011, le produit intérieur brut des Pays de la Loire a progressé substantiellement, de 3,8 %.

Produit intérieur brut (en volume)	2010	2011	Evolution (%)
Pays de la Loire	86 342	89 639	3,8%
France métropolitaine	1 741 368	1 776 023	2,0%
Pays de la Loire / France métropolitaine	4,96%	5,05%	

Unité : millions d'euros (prix chaînés, base 2005)

Source : INSEE (comptes régionaux) – valeurs 2010 définitives et 2011 semi-définitives

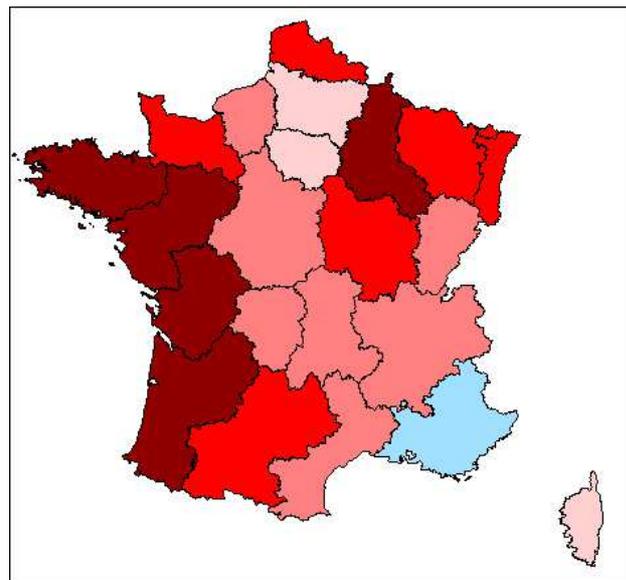
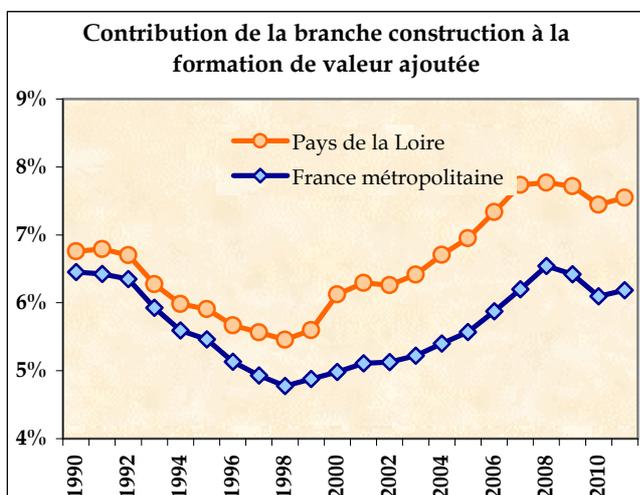
Cette évolution place les Pays de la Loire au 2^{ème} rang des régions de métropole. Elle apparaît d'autant plus remarquable que le PIB de Champagne-Ardenne classée 1^{ère} à ce titre est inférieur de près de 2/3.

La branche construction demeure très développée en Pays de la Loire

Avec un poids de la construction dans la valeur ajoutée régionale de 7,6 % en 2011, ratio nettement supérieur à celui de la France métropolitaine (6,2 %), les Pays de la Loire se placent en 3^{ème} position, derrière la Corse et la Basse-Normandie.

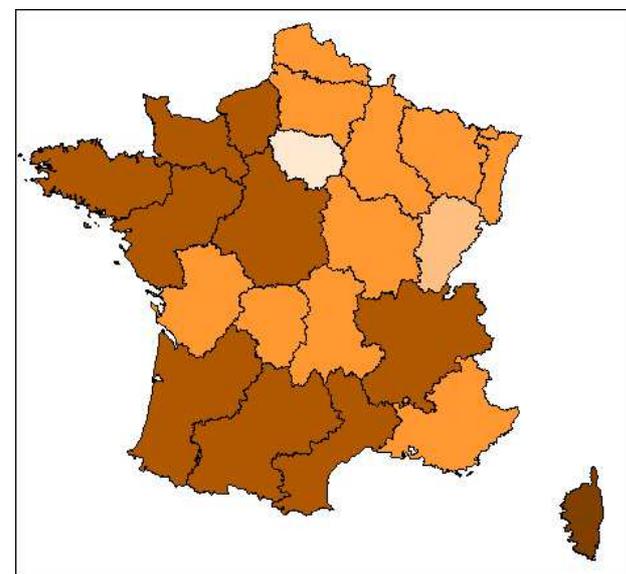
Parmi les atouts permettant à la région d'accéder à ce rang, on peut relever :

- l'importance du parc de logements en particulier individuels, résidences principales (5,7 % du parc national métropolitain début 2011) et surtout secondaires (6,3 % de ce parc), et plus encore le niveau de construction des logements (encore 8,0 % des mises en chantier sur l'ensemble de la France métropolitaine en 2011) ;
- le niveau de la construction de locaux à usage professionnel ou, plus généralement, autre que l'habitat (10,1 % des surfaces de locaux commencés sur l'ensemble de la France métropolitaine en 2011), en liaison avec le niveau relativement satisfaisant de l'activité économique ;
- le dynamisme démographique, qui ne se dément pas d'un recensement à l'autre, se traduit par l'arrivée d'environ 20 000 nouveaux ménages par an, et place les Pays de la Loire dans les 5 à 6 premières régions françaises. Ce dynamisme engendre des besoins de nouveaux logements et ceci d'autant plus que la vacance est la plus faible de toutes les régions (6,6 % du parc en 2011 contre 8,9 % au niveau national) et ne peut suffire à accueillir les nouveaux arrivants.



Evolution du PIB entre 2010 et 2011 (en euros constants)

■ Plus de 3,0 %	(5)
■ Entre 2,25 % et 3 %	(6)
■ Entre 1,5 % et 2,25 %	(7)
■ Entre 0 % et 1,5 %	(3)
■ Moins de 0 %	(1)



Contribution de la branche construction à la formation de valeur ajoutée en 2011

■ Plus de 8 %	(1)
■ Entre 7 % et 8 %	(9)
■ Entre 6 % et 7 %	(10)
■ Entre 5 % et 6 %	(1)
■ Moins de 5 %	(1)

Source : INSEE (comptes régionaux) – valeurs 2011 semi-définitives

En 2011, après deux années de baisse, la création de richesse due à la branche construction a de nouveau crû en Pays de la Loire, et plus fortement que sur une majorité des régions

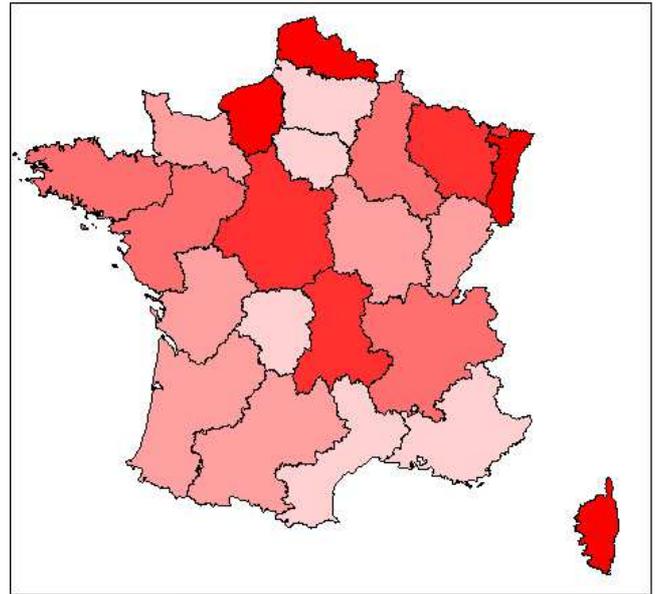
L'INSEE ne diffuse le montant des valeurs ajoutées régionales par secteur économique qu'en valeur (euros courants).

En 2011, la valeur ajoutée de la branche construction a progressé en Pays de la Loire de 6,4 %, soit plus que la moyenne nationale qui a été de 4,5 %.

Ce faisant, la branche construction, comme d'ailleurs la plupart des autres secteurs d'activités, a davantage contribué à la progression de richesse en Pays de la Loire (+ 0,5 point sur une progression totale de 4,9 %) que sur l'ensemble de la France (+ 0,3 point sur une progression totale de 3,0 %).

Cette évolution favorable a été rendue possible :

- o par le niveau élevé des mises en chantier de logements, à peine inférieur à celui de 2010, et représentant encore 8,0 % des mises en chantier sur l'ensemble de la France métropolitaine (8,3 % en 2010, année record) ;
- o par un niveau encore soutenu, bien qu'en baisse sur celui des années 2009 et 2010, des surfaces de plancher affectées à la construction de locaux (10,1 % du total national).



Source : INSEE (comptes régionaux) – valeurs 2011 semi-définitives

Evolution de la valeur ajoutée de la branche construction entre 2010 et 2011

■ Plus de +9 %	(4)
■ Entre +7 % et +9 %	(3)
■ Entre +5 % et +7 %	(4)
■ Entre +3 % et +5 %	(6)
■ Entre 0 % et +3 %	(5)

Les dispositifs de soutien à la construction (Scellier pour l'investissement locatif, prêts à taux zéro ouverts aux logements neufs comme anciens pour l'accès à la propriété occupante) ont notamment continué d'être particulièrement incitatifs pour le logement neuf en Pays de la Loire, et cela malgré une légère remontée des taux d'intérêt.

De même, les conditions d'attribution des éco-prêts à taux zéro ont favorisé la dynamique des entreprises reconnues garantes de l'environnement.

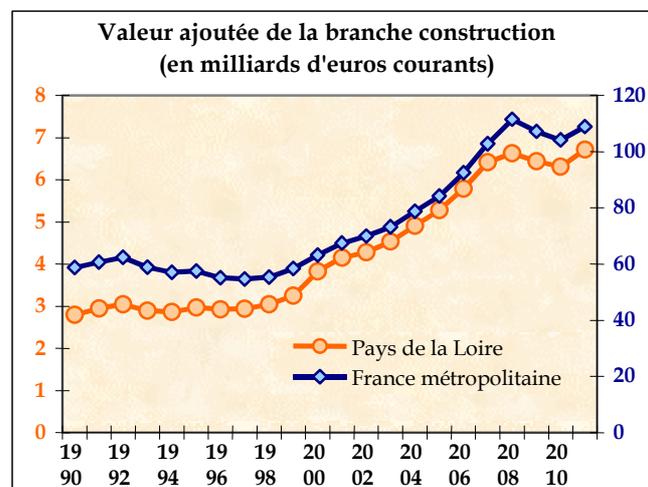
Valeur ajoutée de la branche construction (en valeur)	2010	2011	Evolution (%)
Pays de la Loire	6 310	6 716	6,4%
France métropolitaine	104 147	108 850	4,5%
Pays de la Loire / France métropolitaine	6,06%	6,17%	

Unité : millions d'euros courants (prix chaînés, base 2005)

Source : INSEE (comptes régionaux) – valeurs 2010 définitives et 2011 semi-définitives

2011 au 8^{ème} rang sur 21 pour le taux de croissance de valeur ajoutée par la construction en Pays de la Loire

Sur longue période, entre 1990 et 2011, le rythme de progression de la valeur ajoutée demeure de ce fait plus soutenu en Pays de la Loire qu'en France (4,4 % par an contre 3,1 %), avec un écart qui tend à se creuser. L'année 2011 figure au 8^{ème} rang pour les Pays de la Loire et au 10^{ème} pour l'ensemble de la France sur ce critère.



Définitions

Établissement / entreprise

L'**entreprise** est une unité économique (personne physique ou morale), juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services. Chaque entreprise est caractérisée par son activité principale exercée (APE), déterminée en fonction de la ventilation du chiffre d'affaires.

L'**établissement** est le lieu (usine, atelier, entrepôt, magasin, ...) où est exercée l'activité d'une entreprise. Il est géographiquement individualisé, mais juridiquement dépendant de l'entreprise. Site d'exploitation ou de production homogène, il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Cependant, de nombreux indicateurs socio-économiques ne sont mobilisables qu'au niveau de l'entreprise.

Secteur / branche

Un **secteur** regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique en vigueur). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des établissements secondaires qui relèvent d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré.

Une **branche** d'activité regroupe au contraire des unités de production homogènes, c'est-à-dire des établissements qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée.

Valeur ajoutée / P.I.B.

La **valeur ajoutée** est une notion de comptabilité qui permet de mesurer la richesse créée par un acteur économique. A l'échelle d'un établissement, la valeur ajoutée est le solde du compte de production. Elle est la différence entre la valeur marchande des biens ou services produits par l'établissement (chiffre d'affaires) et la valeur d'achat de toutes les matières premières, produits semi-finis et services qui ont été consommés au cours du processus de production (consommations intermédiaires).

Valeur ajoutée = production – consommations intermédiaires

Le produit intérieur brut (**P.I.B.**), agrégat des comptes nationaux, mesure la production totale de biens et services d'un pays ou d'une région. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques) moins les subventions à l'importation sur les produits.

Euros courants / euros constants (valeur / volume)

Du fait de la hausse des prix, la monnaie se déprécie au cours du temps. Les prix courants sont les prix tels qu'ils sont indiqués à une période donnée, ils sont dits en **valeur**. Les prix constants sont les prix en **volume**, c'est-à-dire corrigés de la hausse des prix par rapport à une année de référence. On distingue de la même façon les évolutions en valeur (exprimées en **euros courants**, dont l'interprétation doit tenir compte de l'inflation) des évolutions en volume (exprimées en **euros constants**).

Méthodologie

L'élaboration annuelle des comptes de la nation conduit l'INSEE à établir, pour chacune des régions françaises, plusieurs agrégats fondamentaux : un produit intérieur brut et des valeurs ajoutées par branche économique.

Leur estimation repose sur l'utilisation des fichiers des comptes des entreprises. Ils permettent de calculer une valeur ajoutée pour chaque entreprise qui est ensuite régionalisée au prorata de la masse salariale de chaque établissement. Les valeurs ajoutées sont ensuite agrégées par région et branche d'activité (NES 14), ce qui permet d'établir des ratios de productivité (valeur ajoutée par salarié). Ces ratios sont multipliés par les estimations sectorielles d'emploi régional pour obtenir une première estimation des valeurs ajoutées régionales par branche. La structure des valeurs ajoutées régionales ainsi déterminée, est appliquée au P.I.B. de la métropole pour en déduire les P.I.B. régionaux sur le même champ.

L'INSEE précise que :

1 - Pour certaines branches (administration, santé, éducation, immobilier, recherche...), les sources disponibles ne permettent pas de suivre cette méthode. Les traitements sont adaptés et des indicateurs spécifiques sont alors employés pour ventiler les valeurs ajoutées selon les régions.

2 - Les P.I.B. en volume doivent être utilisés avec prudence car ils ne découlent pas du calcul d'un indice de prix régional :

- faute de sources disponibles, les prix sont supposés évoluer de manière identique sur tout le territoire. Cette hypothèse peut ne pas être vérifiée pour certaines branches ou pour certains territoires spécifiques ;
- l'indice de prix national d'une branche dépend de la composition de cette branche en sous-branches. Or l'importance relative des sous-branches diffère selon les régions.

3 - De ce fait, les valeurs ajoutées régionales par branche ne sont exprimées qu'en euros courants. Elles ne permettent donc pas de déterminer des évolutions en volume.

4 - Les données de 1990 à 2010 sont des données définitives, les données de 2011 sont semi-définitives.

Rédaction et mise en forme :

Sylvain Le Goff

sylvain.legoff@developpement-durable.gouv.fr

Les comptes régionaux du logement

Service connaissance des
territoires et évaluation
Division de l'Observation des
Etudes et des statistiques

5 rue Françoise Giroud
- CS 16326
44263 NANTES Cedex 2
Tél. 02 72 74 74 40

Directeur
de la publication :
Philippe VIROULAUD

ISSN : 2109 – 0025
© DREAL 2014